

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 38 (1909)
Heft: 12

Rubrik: Antialcoolisme et éducation [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et l'on pourra porter sur moi le jugement que l'on voudra. Néanmoins, je ne me suis jamais repenti d'avoir refusé le poste de Fribourg; cela m'aurait certainement détourné de la voie que la Providence m'avait tracée.

(A suivre.)

Antialcoolisme et éducation

(Suite)

Écoutons encore nos Evêques, qui sont nos guides dans l'éducation chrétienne : « Un devoir important qui s'impose particulièrement de nos jours dans l'éducation de la jeunesse, c'est de la prémunir à temps contre les dangers de l'alcool. C'est dès leurs premières années que les enfants doivent être habitués à la simplicité dans les vêtements et la nourriture; il ne faut pas les amollir, mais autant que possible les endurcir et surtout les éloigner des friandises. Quand des parents aveugles gâtent leurs enfants, il en résulte souvent plus tard un goût fatal pour les jouissances des sens.

« A plus forte raison est-il inconvenant de donner à des enfants des boissons enivrantes (vin, bière, cidre, liqueurs). Elles sont pour eux, à la lettre, un poison. Aux enfants, il faut aussi des joies et des rafraîchissements, mais on ne doit pas les leur procurer par le moyen de l'alcool. Ce serait pécher et contre leur âme et contre leur corps, et leur préparer les voies à de mauvaises habitudes.

« Le meilleur moyen de les préserver pour l'avenir d'une dégénération funeste, c'est une éducation vraiment chrétienne : la foi, la crainte de Dieu, la piété et l'abnégation morale. Le jeune chrétien ainsi élevé connaît des joies meilleures que celles de la sensualité; il possède dans sa religion les motifs et la force de dominer les convoitises sensuelles », p. 21.

Ces déclarations des Evêques sont basées sur les données de la science médicale et sur les constatations de l'expérience. « A part quelques exceptions, pour causes de maladies, disait encore le Dr Castella, il est certain pour moi que les boissons alcooliques ne conviennent guère avant l'âge mûr; la plupart des enfants et des jeunes gens jusqu'à l'âge de 20 à 25 ans se portent infiniment mieux, lorsqu'ils n'en font pas usage. »

Si donc les Autorités supérieures voient avec plaisir la sainte abstinence totale mise en honneur à l'*Ecole normale*, comme

cela a lieu déjà depuis longtemps dans un grand nombre d'établissements d'éducation de la Suisse et de l'étranger, c'est qu'elles sont convaincues qu'il en résultera pour les élèves les plus précieux avantages.

Mais pourquoi une *société* d'abstinents à Hauterive? — Parce que « l'union fait la force » et que la force est nécessaire aux abstinents, d'abord pour résister aux attaques des alcoolâtres, ensuite pour délivrer notre peuple de la tyrannie de la boisson.

« L'alcoolisme, s'écrient les Evêques de la Suisse, a pénétré dans notre pays, comme un conquérant cruel, qui attaque et ruine le bien-être, la santé, les forces morales et religieuses de notre peuple. Il a des alliés nombreux et puissants : l'intérêt qui se met de la partie, les préjugés dominants qui parlent encore en sa faveur, les habitudes enracinées qui lui assujettissent la population presque entière, les convoitises sensuelles des uns qui poussent vers lui, la froide indifférence des autres qui ne s'opposent pas à ses ravages. Faire la guerre à cet ennemi et à ses alliés, ce n'est pas autre chose que mettre la main à la réforme morale de la vie sociale, et il serait insensé de se faire illusion sur les difficultés d'une pareille entreprise. Aussi appelons-nous à notre aide tous ceux qui ont à cœur le bien de l'Eglise et de la patrie...

« C'est là une tâche pénible qui exige une grosse somme de zèle et de courage, de patience et de persévérance ; mais précisément la grandeur du mal, le sérieux du combat, le noble prix de la victoire doivent être des stimulants et enthousiasmer les grands cœurs, p. 30, 32. »

L'Université de Fribourg a été, dans le diocèse, le premier établissement d'éducation qui a entendu cet appel de nos Evêques pour le bien de l'Eglise et de la patrie. La *Société académique d'abstinence* lutte vaillamment depuis plusieurs années pour éclairer notre peuple et le délivrer de la tyrannie de l'alcool.

En marchant sur ses traces l'*Ecole normale* de Hauterive se fait beaucoup d'honneur et mérite la reconnaissance de nos populations. Mais soit les abstinents de l'Université, soit ceux de l'*Ecole normale* ont compris que pour faire la guerre à cet ennemi redoutable avec des chances de succès, il fallait s'unir et se constituer en société. C'est, d'ailleurs, ce qu'on a fait dans tous les pays où la lutte contre l'alcoolisme a été organisée sérieusement.

C'est aussi ce que réclament nos Evêques : « Pour y réussir (dans la lutte contre l'alcoolisme), le meilleur moyen sera, dans la règle, la création de *Sociétés de jeunes gens*. Dans une bonne association, le bon exemple neutralise le mauvais exemple

du monde ; et tous les membres s'encouragent et s'appuient les uns les autres. Les jeunes gens ne sont pas encore esclaves des mauvaises habitudes ; ils ne sont pas insensibles aux nobles pensées et aux sentiments élevés ; et s'ils les conservent jusque dans les périls des années les plus critiques, ils sont le plus souvent sauvés ; et c'est sur eux que repose l'avenir, p. 22. »

Telle fut la résolution des catholiques suisses au Congrès de Fribourg, en 1906 : « Considérant qu'il importe non seulement de préserver l'enfance par l'instruction et l'éducation antialcooliques, mais d'assurer sa persévérance par l'*association*, le Congrès recommande avec instances de grouper les enfants dans des *sections d'abstinence*, conformément aux directions des révérendissimes Evêques. »

Pour toutes ces raisons, il était donc naturel que l'Autorité supérieure ait appris avec plaisir qu'une section d'abstinents fût en voie de formation à l'*Ecole normale*.

Nous tenons à vous féliciter de cette initiative, qui ne manquera pas de produire les meilleurs résultats pour l'avenir de notre Corps enseignant.

Plus M. le directeur Python a à cœur les intérêts des instituteurs et institutrices, plus il est convaincu des avantages de la sainte abstinence totale pour eux et pour leurs élèves, plus il tenait à féliciter l'*Ecole normale* de son heureuse initiative.

Quels sont, en effet, ses avantages ? — Ils sont très nombreux et très importants. Nous n'en citerons que quelques-uns.

Notre Saint Père le Pape Léon XIII résume ainsi les funestes effets de l'intempérance. « Elle est un foyer continu de péchés, une source féconde de maux, la ruine totale des familles des buveurs la cause de la perte et de la damnation éternelle d'un grand nombre d'âmes ; les catholiques adonnés à ce vice sont un scandale pour les non catholiques et un grave obstacle à la propagation de la vraie religion. »

Eh bien, la sainte abstinence totale préserve de tous ces maux. Si elle ne préserve pas de tous les maux, en général, elle préserve de tous ceux qui sont causés par la boisson. N'est-ce pas déjà un bienfait immense, dont on ne peut assez dire tout le prix ? Elle préserve donc de ce foyer continu de péchés et de quels péchés provoqués par la boisson. Elle préserve de cette source féconde de maux causés par la boisson. Elle préserve des dépenses de la boisson, de la ruine totale des familles des buveurs et de combien d'autres, compromises dans des mauvais cautionnements. Elle préserve de la perte temporelle d'un grand nombre d'âmes : perte ou diminution de la mémoire, perte de l'intelligence, perte de la volonté, perte de la raison, perte de l'honneur et de la réputation, perte

de la paix et du contentement, perte du bonheur et de la concorde des familles. Elle préserve de la perte de la grâce de Dieu, le plus précieux trésor ; elle préserve de la perte des vertus et des mérites acquis pour le Ciel. Surtout, elle préserve de la damnation éternelle d'un grand nombre d'âmes.

(A suivre.)

APPENDICE GRAMMATICAL

DU

Degré moyen du livre de lecture.

TABLEAU DES CONJUGAISONS

Nous donnons ci-après quelques formes tirées du tableau des conjugaisons qui doit figurer dans l'Appendice grammatical.

AVOIR

Imparfait de l'indicatif	Futur simple	Impératif	Infinitif présent
J' <i>av ais</i>	J' <i>aur ai</i>	—	<i>av oir</i>
Tu <i>av ais</i>	Tu <i>aur as</i>	<i>ai e</i>	
Il <i>av ait</i>	Il <i>aur a</i>	—	Participe présent
Nous <i>av ions</i>	Nous <i>aur ons</i>	<i>ay ons</i>	<i>ay ant</i>
Vous <i>av iez</i>	Vous <i>aur ez</i>	<i>ay ez</i>	
Ils <i>av aient</i>	Ils <i>aur ont</i>	—	

La conjugaison du verbe *avoir* figurera aussi dans l'Appendice avec les temps simples et leurs correspondants composés, placés en regard ; cette manière de présenter la conjugaison fait ressortir clairement la formation des temps composés au moyen des temps simples de l'auxiliaire avoir ou être.

1^{re} conjugaison.

Indicatif présent

J'	<i>ai</i>
Tu	<i>as</i>
Il	<i>a</i>
Nous	<i>avons</i>
Vous	<i>avez</i>
Ils	<i>ont</i>

2^{me} conjugaison.

Passé indéfini

J'	<i>ai</i>	<i>eu</i>
Tu	<i>as</i>	<i>eu</i>
Il	<i>a</i>	<i>eu</i>
Nous	<i>avons</i>	<i>eu</i>
Vous	<i>avez</i>	<i>eu</i>
Ils	<i>ont</i>	<i>eu</i>